



Théâtre du Rossignolet
19 rue du Rossignolet, 37600 Loches
theatre.du.rossignolet@hotmail.fr
www.theatredurossignolet.com

APPEL À PROJETS

CAHIER DES CHARGES

Création d'un parcours d'art contemporain public urbain
Une œuvre par artiste à réaliser.

Date et heure limites de remise des dossiers :

31 Mai 2025 minuit

SOMMAIRE

1. CONTEXTE & PRÉSENTATION
2. LE PERIMETRE CHOISI
3. LES CONTRAINTES ET SPÉCIFICATIONS
4. LE CALENDRIER
5. LA DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES
6. LES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES
7. LE DOSSIER DE CANDIDATURE
8. LES CRITÈRES DE SÉLECTION
9. LE JURY
10. ANNEXES

1. CONTEXTE & PRÉSENTATION

A Loches, la rue du Rossignolet est nichée à flanc de coteau, et surplombe la rue Saint-Jacques à l'entrée de la ville en venant de Tours. Elle est caractéristique des coteaux et de leur habitat troglodytique. On y accède à pied, par un escalier d'un côté, par une pente douce de l'autre et un autre accès au milieu. Dans cette rue intime, des habitations, bien sûr, mais aussi un théâtre. Et sa roche, omniprésente, dont on aperçoit les ouvertures, témoins d'un passé plus ou moins lointain.

Le Théâtre [troglo] du Rossignolet s'est établi dans une ancienne habitation troglodytique à Loches ("Ville d'Art et d'Histoire"). C'est aujourd'hui un lieu modulable dévolu à la diffusion de l'art et de la culture, un cocon de pierre qui accueille une programmation éclectique : des expositions, des concerts, du théâtre, des conférences...

Curieux, promeneurs, amoureux de l'art et du spectacle sont attendus pour débusquer des œuvres conçues sur place par des artistes jouant avec le paysage pour créer une autre vue/vision sur les troglodytiques et leur environnement.

Cet appel à projet est le premier d'un projet de création de parcours d'art dans un cadre naturel exceptionnel qui se déroulera sur plusieurs années et qui laissera une trace durable.

Il a pour objectifs de :

- Créer un dialogue entre l'art/le théâtre/l'environnement troglodytique
- Rendre l'art accessible à tous.
- Mettre en avant les spécificités du patrimoine local, notamment le cadre unique du théâtre et de sa rue entièrement troglodytique
- Proposer une approche sensible du patrimoine à travers le regard d'artistes contemporains
- Valoriser le patrimoine naturel troglodytique et sensibiliser le public à l'importance de la préservation des sites troglodytiques
- Promouvoir les artistes qui intègrent la durabilité dans leur travail
- Permettre la familiarisation des publics aux richesses de leur territoire et faciliter la fréquentation des lieux et événements qui font l'actualité de la culture en région.

2. LE PÉRIMÈTRE DÉFINI

Le périmètre de ce parcours se situera tout le long de la rue du Rossignolet. C'est un périmètre piéton comportant des vues sur des jardins, des habitations et des lieux dans la roche.

Deux emplacements sont proposés sur une zone permettant la vision de près et le recul nécessaire à une vue globale des œuvres présentées. Ils sont aussi, bien intégrés dans leur environnement.

Ces lieux permettent, pour certains, un type d'œuvre verticale ou avec emprise au sol, nécessitant une installation simple ou l'élaboration d'une structure porteuse.

Chaque lieu sera qualifié sur un plan avec photographies et possibilités d'implantation. (Cf. Annexe)

3. CONTRAINTES ET SPÉCIFICATIONS

Éléments à intégrer dans l'esprit de l'œuvre d'art :

Troglodytes transfigurés.

L'histoire de l'humanité est intimement liée à l'évolution de son environnement et de ses techniques de survie. Du sédiment naturel, déposé dans une mer peu profonde il y a 90 millions d'années, au tuffeau des imposants châteaux médiévaux et renaissance, chaque étape de notre développement témoigne d'une capacité unique à produire et à régénérer, à s'adapter et à transformer notre monde.

L'humanité a su tirer parti de son environnement naturel pour créer des espaces de vie fonctionnels et esthétiques, tout en préservant un lien profond avec la nature. Cette approche souligne non seulement l'innovation architecturale mais aussi la durabilité des pratiques ancestrales dans notre monde moderne.

Chaque artiste réalisera une œuvre qui évoquera son lien avec la nature du lieu : le vivant pétrifié. Un cartouche réalisé par l'artiste spécifiera sa démarche artistique. Les œuvres s'intégreront dans leur environnement et proposeront une lecture nouvelle, un sens nouveau à cet espace public.

Deux projets au maximum pourront être retenus. Chaque artiste peut proposer un dossier par lieu (voir photos en fin de ce document) mais un seul de ses projets par artiste ne pourra être accepté au final. Il s'agira d'œuvres originales.

Dans le choix des matériaux, il devra être tenu compte du fait que l'œuvre sera exposée à l'extérieur et devra donc supporter les contraintes climatiques. L'artiste devra également anticiper les actes de vandalisme. Elle ne devra présenter aucun danger pour la circulation douce (piétons, vélos), ni pour l'environnement. L'artiste doit garantir la pérennité de l'œuvre et faire en sorte que son entretien et sa maintenance soient faciles.

Les artistes doivent tenir compte des contraintes liées au terrain (rue non accessible en voiture) et au patrimoine à proximité (troglos).

Le jury

Les membres du jury sont souverains dans leur choix d'attribution. Leurs décisions ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation.

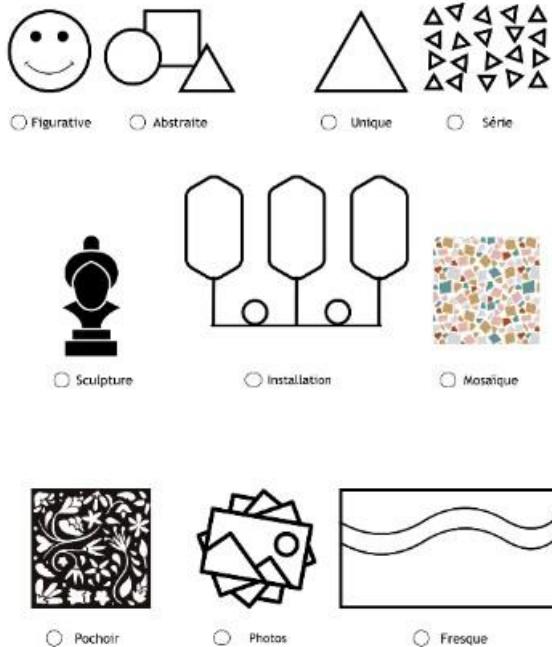
Si les dossiers ne répondent pas notamment aux attentes artistiques et techniques, le jury se réserve le droit de ne pas donner de suite favorable aux candidatures.

L'inauguration

L'inauguration aura lieu au mois de novembre 2025 - la présence de l'artiste est souhaitée.

Quel type d'œuvre, quel matériau, quelle échelle, quelle emprise possible ?

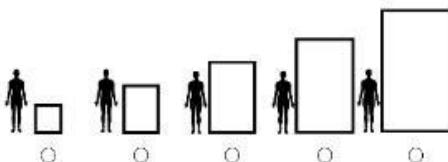
QUEL TYPE D'OEUVRE ?



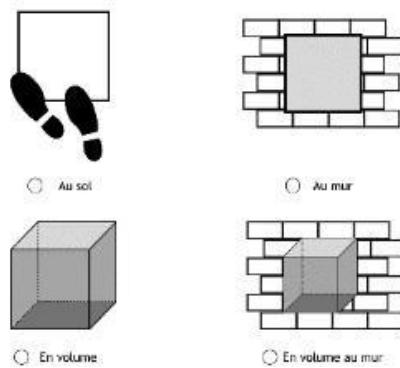
Quels matériaux aimeriez vous voir utilisés pour l'œuvre ?

- Bois
- Métal
- Peinture
- Pierre
- Plastique
- Résine
- Acier
- Céramique

Quelle taille trouveriez vous la plus adaptée pour l'œuvre dans cet espace ?



Quelle situation trouveriez vous la plus intéressante pour l'œuvre ?



Contractualisation :

Un contrat sera réalisé entre les artistes retenus et l'association Théâtre du Rossignolet. Il précisera l'ensemble des modalités, obligations, attentes et droits de chacune des parties.

La question des droits sera traitée dans le cadre du contrat entre l'association et les artistes retenus. Les artistes retenus à l'issue du second jury seront informés par courrier et se verront proposer un contrat relatif à l'exploitation de l'œuvre.

4. LE CALENDRIER

Avril/Mai : Réception des candidatures

31 Mai, minuit : clôture de l'appel à candidatures

15 Juin : annonce des lauréats de la première étape

Du 16 Juin au 29 Juin : accueil des artistes pour présentation de leur dossier.

15 juillet : annonce des lauréats et contractualisation

Délai de conception 3 mois

A partir du 1^{er} Octobre et au plus tard le 31 Octobre : installation des œuvres
Inauguration du parcours Novembre 2025 (date à confirmer ultérieurement).

5. LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **31 Mai 2025 minuit**.

6. LES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

1 enveloppe de 6000 euros est dédiée à la conception des deux œuvres. Le budget de chaque œuvre ne pourra pas excéder 3000 euros.

Cette enveloppe comprend :

- Les honoraires de l'artiste retenu-e,
- Les frais de conception, de réalisation, de pose,
- Le coût de cession des droits patrimoniaux, et d'auteurs,
- Les défraitements, frais et sujétions de toute nature,
- Le transport et l'installation de l'œuvre.

Un acompte sera possible sur demande argumentée.

Les prix proposés en TTC sont fermes et définitifs.

7. LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il se compose de :

- CV actualisé ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
- Portfolio permettant d'appréhender les interventions dans le contexte de leur réalisation avec cartel développé (titre de l'œuvre, dimension, matériaux, situation d'implantation) + 3 ou 4 lignes précisant la démarche et le contexte dans lequel les réalisations ont été menées ;
- Le projet de création (dessin, photo, photomontage...) précisant les matériaux utilisés, les dimensions de l'œuvre et la logistique nécessaire à l'installation de l'œuvre.
- Dossier de conception technique de l'œuvre (installation)
- Note d'intention motivant la candidature ;
- L'espace choisi et la catégorie de l'œuvre proposée.

La candidature fera notamment état :

- De la méthode de production envisagée ;
- Du budget de l'achat et l'exploitation de l'œuvre
- Du planning prévisionnel de la réalisation in situ et pose.

Le dossier sera à envoyer par mail à theatre.du.rossignolet@hotmail.fr avant le 31 Mai minuit en mentionnant « parcours d'art » .

Pour toutes informations complémentaires, la demande se fera exclusivement par mail à l'adresse ci-dessus.

8. LES CRITÈRES DE SÉLECTION

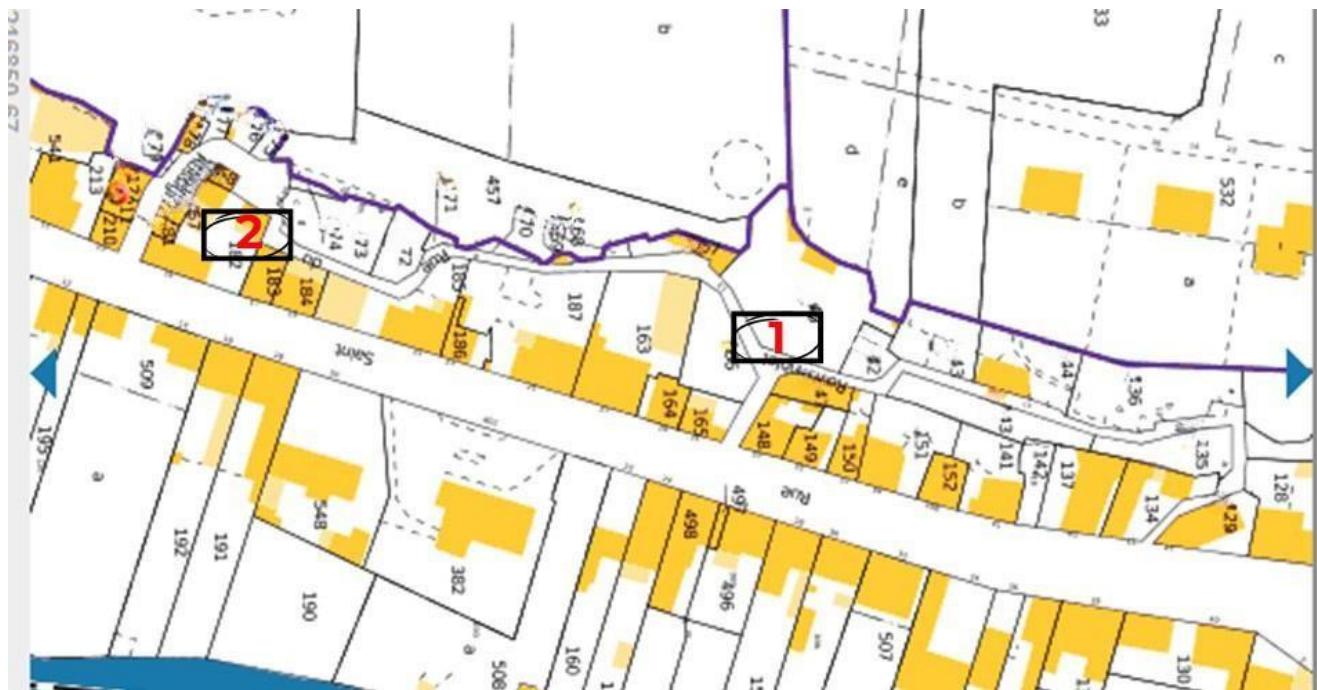
- Qualité artistique et engagement de la démarche ;
- Adéquation entre la démarche et intention artistique ;
- Le contexte et les contraintes proposés par le site retenu.

9. JURY

- Les membres du bureau de l'association ;
 - Élus : jusqu'à 2 représentants ;
 - Service aménagement de la Ville de Loches : jusqu'à 1 représentant ;
 - Service Technique : jusqu'à 1 représentant .
 - Habitants : jusqu'à 2 représentants
-

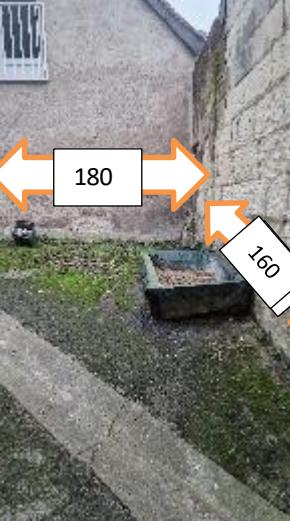
ANNEXES :

PLAN



VUES PHOTOGRAPHIQUES DES SITES ET POSSIBILITÉS D'INSTALLATION

	Emplacement	Vues	Possibilités
1.	Entrée milieu de la rue du Rossignolet	  <p>Vue à partir de la rue St. Jacques</p>	<p>Au mur</p> <p>Au sol (sol en pente)</p> <p>Comme on est au carrefour de 2 rigoles gauche et droite se réunissant pour descendre vers la rue St Jacques, il faut que l'œuvre ne soit pas à même le sol. On pourrait imaginer 4 pattes (en acier ?) qui enjambent les rigoles droite et gauche et de mettre un point d'ancrage au mur si besoin.</p> <p>Encombrement dans l'espace : 160cm x 160cm</p>

		 	maximum
			
2.	Angle	 	<p>Au sol</p> <p>Encombrement dans l'espace : 160 cm x 180 cm max.</p> <p>Note : le bac sur la photo sera enlevé.</p>